

Amboise.

Mandement adressant aux généraux des monn^{es} pour clore les boistes des monn^{es} de Bourgoigne et autres monn^{es}, et informer des fautes faictes èsd. monn^{es}.

(A. N. Reg. Z, 1^b, 62, fol. 149 v^e et 152 r^e. — Reg. Z, 1^b, 61, fol. 31 v^e et 32 r^e).